

Module D : Création d'entreprise

Programme

1. L'artisanat dans l'économie nationale

2. De l'idée au Projet – Le Business Plan

- 2.1. Le client
- 2.2. L'offre / le produit / les services
- 2.3. Mon modèle d'entreprise grâce au business model canvas (BMC)
- 2.4. L'analyse du marché et de la concurrence & marketing
- 2.5. Les aspects financiers
- 2.6. Les objectifs et l'organisation de l'entreprise

3. Le droit d'établissement

- 3.1. La gestion effective de l'entreprise
- 3.2. La qualification professionnelle
- 3.3. L'honorabilité professionnelle des personnes du cercle intérieur de l'entreprise
- 3.4. Le lieu d'exploitation fixe

4. Les formalités administratives

- 4.1. Les démarches obligatoires
- 4.2. Autorisations et agréments supplémentaires

5. La Chambre des Métiers

- 5.1. Les missions de la Chambre des Métiers
- 5.2. Les ressortissants de la Chambre des métiers
- 5.3. Les organes de la Chambre des Métiers
- 5.4. Les services de la Chambre des Métiers

6. Les formes juridiques dans l'artisanat

- 6.1. Distinctions entre entreprise individuelle et société commerciale
- 6.2. Distinction entre société de personnes et société de capitaux
- 6.3. Le choix de la forme juridique

7. Reprise et transmission d'entreprise

- 7.1. Création ou reprise d'une entreprise artisanale ?
- 7.2. Forme de reprise
- 7.3. Le planning de la reprise

8. Financement et aides

- 8.1. Aides étatiques
- 8.2. Financement SNCI
- 8.3. La mutualité des PME
- 8.4. Primo-créateur

9. Les cotisations sociales et les impôts

- 9.1. Les cotisations sociales
- 9.2. Les impôts
- 9.3. La taxe sur la valeur ajoutée

10. Les marchés de la Grande Région

- 10.1. Ai-je le droit de travailler à l'étranger ?
- 10.2. Quelles sont les garanties et assurances à fournir ?
- 10.3. À quelles règles fiscales dois-je veiller ?
- 10.4. Comment me mettre en ordre en matière de sécurité sociale ?
- 10.5. Dans quel cas et où communiquer mon détachement ?
- 10.6. Quel est le Droit du travail applicable ?
- 10.7. Comment facturer mes prestations ?

11. Le développement durable dans l'artisanat

- 11.1. Qu'est-ce que le développement durable ?
- 11.2. Le cadre réglementaire et légal
- 11.3. Pourquoi intégrer le développement durable dans mon activité artisanale ?
- 11.4. Comment intégrer le développement durable dans mon activité artisanale ?
- 11.5. Communiquer sur les démarches de développement durable

ANNEXE : Liste des activités artisanales

Durée du cours : 24 heures

Lieu du cours : Luxembourg, Ettelbruck